

CADRE DE SANTE ou CADRE SOCIO-EDUCATIF

EQUIPES MOBILES INTERSECTORIELLES et TERRITORIALES

EQUIPE d'APPUI

Poste Temps Plein

Situé à La Roche sur Yon, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle composé de 839 lits et places fait partie du GHT 85. Il est l'établissement hospitalier référent départemental pour les soins en psychiatrie et santé mentale et intervient sur tous les services d'urgences du GHT

Il prend en charge aussi bien le traitement des enfants, des adolescents, des adultes, que des personnes âgées. Il est composé d'Unités de prise en charge en hospitalisation complète sur le site de La Roche sur Yon, ainsi que de plus de 30 structures de soins extrahospitalières réparties sur l'ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), équipes mobiles, appartements thérapeutique, places d'accueil familial thérapeutique et Maisons d'Accueil Spécialisée.

Identification du poste

Famille	Soins
Sous-famille	Management des organisations des soins
Métier	Cadre de Santé
Grade	Cadre de Santé
UF	Unité de soins psychiatriques intensifs à domicile (USPID) Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) Equipe mobile intrahospitalière d'Appui (EA)
FEDERATION	Fédération Intersectorielle Urgences – Equipes Mobiles
Présentation du service et de l'équipe	Le périmètre est actuellement constitué des unités suivantes : L'USPID est un dispositif de soins personnalisés, immédiats et de courte durée s'adressant aux patients adultes nécessitant des soins psychiatriques intensifs et présentant des troubles en santé mentale ou psychiatriques. Les soins se déroulent à domicile ou substitut du domicile sur l'ensemble du territoire couvert par la psychiatrie générale de l'EPSM Vendée. L'USPID est une offre de soins complémentaire soit en amont, soit en alternative ou soit en consolidation d'une hospitalisation complète en coordination avec le réseau de partenaires de proximité du patient. L'EMPP : la Circulaire du 23 novembre 2005 définit les principes d'une meilleure prise en compte des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion dès 16 ans. Les EMPP sont intégrées dans un dispositif coordonné, transversal et global, chargées de favoriser l'accès aux soins et la prise en charge de ces publics. Elles doivent, sur le territoire retenu, être en lien avec tous les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux et intervenir au sein des lieux sociaux repérés et fréquentés par les personnes en difficultés (CHRS, hébergement d'urgence, lieux de vie, accueils de jour, ...). Elle est chargée : - D'aller au-devant des publics, quel que soit le lieu : populations précarisées dans un quartier, accueillies en institutions sociales, grands désocialisés, publics jeunes ou adultes, pathologie mentale avérée ou non, à la rue, en sortie d'incarcération ... => faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins, l'orientation et l'accès au dispositif de soins lorsqu'il est nécessaire et favoriser l'accès aux droits et aux soins - D'assurer une fonction d'interface en intégrant leur action dans un partenariat dense et formalisé au sein de l'EPSM, en formalisant leurs modalités d'intervention, d'orientation vers les dispositifs de soins (protocole d'intervention), avec les partenaires de première ligne et les établissements de soins généraux (notamment les services d'urgences et les PASS) en définissant les modalités de recours, de relais et d'intervention réciproques, dans le cadre de conventions. Favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes en situation de précarité :

	-Territoire et public cible : Personnes en grande précarité sociale et médicale, dont les difficultés les empêchent d'accéder aux soins (absence ou refus de soin) et professionnels du social, du sanitaire, du médico-social ayant besoin d'un appui en termes d'orientation et / ou de prise en charge en santé mentale. Le territoire d'intervention à terme couvre l'ensemble du département vendéen. L'EMASH couvre le périmètre de l'EPSM G. Mazurelle Garantir la réalisation des missions de l'équipe mobile de : - Evaluation initiale des besoins de la personne adulte, de ses capacités effectuées en lien étroit avec les équipes de psychiatrie - Soutien à l'autonomie et aide aux démarches administratives - Suivi et sécurisation de la vie à domicile - Aide à l'inclusion sociale et accès aux soins L'Equipe d'Appui est un dispositif intra hospitalier transversal qui répond aux missions suivantes : - Soutien à l'activité des équipes soignantes par des interventions ponctuelles et spécifiques programmées auprès des patients et résidents (accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne, accompagnements extérieurs en binôme, activités individuelles ou collectives, etc.) - Mise en sécurité des services par des moyens humains supplémentaires (prévention et gestion de la crise, de la violence et de l'agressivité, participation aux admissions difficiles, transferts, etc.) en favorisant un climat de sécurité Les soignants de l'E. A. sont, avec les équipes de soins intrahospitalières, des acteurs de la contenance psychique auprès des patients et participeront à l'amélioration des pratiques au sein des unités avec lesquelles ils collaborent.
--	---

Missions du poste

Missions générales	■ Management : organiser l'activité de soins et les prestations associées, manager les équipes et coordonner les moyens des UF, développer les compétences individuelles et collectives, intégrer possiblement dans son périmètre et son organisation de travail d'autres dispositifs mobiles ■ Ressources humaines : en collaboration avec le cadre supérieur de fédération et la DRH ■ Gestion : collaboration avec la DAFUN, valorisation de l'activité, recueil du rapport sur la plateforme dédiée (PIRAMIG) ■ Qualité et gestion des risques : collaboration avec la DMSQ ■ Pédagogie : collaboration avec l'IFPS et autres écoles ■ Recherche ■ Transversalité : participation et animation du réseau de partenaire, reporting
---------------------------	---

Contenu du poste et activités

Contenu du poste	Se référer à la fiche métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/
Activités	<u>Management :</u> ■ Co-animation, avec le directeur des soins et en équipe pluri professionnelle, du projet médico-soignant psychologique partagé en cohérence avec le projet d'établissement et le PTSM ■ Suivi et accompagnement de la déclinaison du projet de soins dans le respect des objectifs fixés ■ Gestion et accompagnement des personnels paramédicaux dans leur projet professionnel, évalue les compétences, repère leurs besoins en formation ■ Organisation et planification des prises en charge des patients en lien avec les médecins référents des unités et l'équipe pluri professionnelle ■ Coordination de l'ensemble de la mise en œuvre des prises en charge, avec les différents pôles ■ Gestion et approvisionnements, équipements, matériels et locaux liés aux activités spécifiques ■ Elaboration, mise en œuvre, suivi, gestion et promotion de projets spécifiques au domaine d'activité ■ Contrôle et suivi de la sécurité des soins, de la qualité et de la gestion des risques ■ Veilles spécifiques à son domaine d'activité ■ Participation aux réunions de la direction des soins ■ Réalisation de missions transversales sous la responsabilité du directeur des soins ■ Initie, met en œuvre un travail de réseaux avec les partenaires extérieurs ■ Accompagne les pratiques soignantes dans leurs dimensions réflexives ■ Collabore avec les services logistiques, techniques et biomédicaux ■ Accompagne les équipes dans la dynamique de changement

	<u>Ressources humaines :</u> ■ Suivi des tableaux d'effectifs et élaboration des besoins en ressources humaines ■ Recrutement ■ Développement des plans de formation et compétences ■ Déclinaison de la politique institutionnelle relative à la qualité de vie au travail (QVT) et à la prévention des risques psychosociaux <u>Gestion :</u> ■ Suivi et analyse des tableaux de bord d'activités ■ Réalisation des bilans d'activités <u>Qualité-Gestion des risques :</u> ■ Déclinaison puis gestion de la politique Qualité/risques ■ Mise en œuvre des actions relative à la certification de l'établissement (HAS) ■ S'assurer du respect des droits du patient et de la législation en lien avec les soins aux patients ■ Veille à l'organisation et la qualité des transitions dans le parcours de soin <u>Pédagogie :</u> ■ Coordination des stagiaires et veille à la qualité de leur accueil ■ Organisation de l'intégration des nouveaux professionnels Elaboration avec l'équipe de programmes de formation et de sensibilisation à destination des partenaires et des professionnels de l'EPSM <u>Recherche :</u> ■ Assure le développement de la recherche en soins sur l'établissement, la veille documentaire et réglementaire <u>Transversalité :</u> ■ Missions transversales au sein de l'établissement (recrutement, projets, groupes de travail...) déléguées par le directeur des soins ■ Coordination, formalisation et renforcement du réseau, rencontre des partenaires du territoire, participation aux réunions régionales et nationales des EMPP, des Soins Psychiatriques à Domicile (SPAD), aux actions du PTSM
--	--

Qualifications et diplômes

Qualifications	Cadre de santé ou cadre socio-éducatif
Diplômes	Cadre de santé ou CAFERUIS

Connaissances, expériences et qualités requises

Connaissances requises Expériences requises	Expériences et connaissances en psychiatrie Connaissances des droits des patients en psychiatrie Connaissances du territoire et de son organisation Bonne connaissance des partenaires de ville, médico-sociaux, du fonctionnement des associations et des dispositifs partenaires (CLS, CPTS, etc.)
Savoir-faire requis	■ Négocier, communiquer, motiver, fédérer ■ Manager par projet dans le cadre des projets GHT, du PTSM, d'établissement, de soins, de qualité, de pôle en lien avec l'ensemble des directions fonctionnelles ■ Travailler en réseau et en partenariat (animer, organiser et programmer les rencontres) ■ Organiser la délégation des activités et des moyens dans son champ de responsabilité ■ Elaborer une stratégie de communication entre les structures afin de favoriser le décroisement et la coopération ■ Présenter et argumenter une action ou un projet auprès d'un groupe de professionnels ■ Evaluer et valoriser les compétences et le potentiel des professionnels ■ Fixer des objectifs et évaluer les résultats
Savoir-être requis	■ Sens de l'institution, de l'équité, de l'écoute ■ Esprit d'initiative, de décision, sens de la délégation et de la négociation ■ Rigueur, autonomie ■ Goût de l'innovation, créativité ■ Diplomatie ■ Sens de l'engagement et des responsabilités ■ Capacités réflexives, curiosité intellectuelle

Conditions d'exercice

Lieu d'affectation	La Roche sur Yon, Vendée
Organisation du travail	Cadre au forfait jours sur la base de l'organisation managériale du service et de l'établissement
Horaires de travail	Forfait Jours
Type de repos	Samedi/ Dimanche
Contraintes du poste Risques spécifiques du poste	Gardes transversales ponctuelles de semaine et de week-end au niveau de l'établissement conformément à l'organisation en vigueur Déplacements sur le territoire dans le cadre des rencontres partenariales (possibles en soirée) Organisation des congés et des absences avec l'encadrement du Service des Urgences et du Service intersectoriel de pédopsychiatrie (CAC) pour assurer la continuité de la permanence de l'encadrement
Moyens particuliers mis à disposition	PC et téléphone portable Voitures des équipes mobiles
Niveau de responsabilité	Liens hiérarchiques directs avec les IDE, AS, AES, IPA, EAPA Liens fonctionnels directs avec les psychologues, l'assistante sociale, la secrétaire médicale

Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

Rattachement hiérarchique	Directeur Général de l'établissement Directeur Coordonnateur Général des Soins Cadre Supérieur de la fédération
Relations fonctionnelles spécifiques	Ensemble des directions fonctionnelles Président de la CME, Chefs de pôles, Médecins Cadres de pôles, cadres, équipes pluridisciplinaires Services et professionnels du Centre Hospitalier Partenaires extérieurs

Parcours d'adaptation au poste

Formations nécessaires	Formation des cadres de santé, et toutes formations permettant le développement des compétences managériales et en lien avec les évolutions de soins en psychiatrie et de travail Formation souhaitée : DIU Equipes Mobiles en santé Mentale
Procédures et outils d'intégration	Toutes procédures et outils disponibles sur l'établissement permettant le management des équipes et de l'activité Réunions et conseils de fédération

Mise à jour le 30/10/25